

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Séance du jeudi 11 mars 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 8/03/2021

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

*L'an deux mille vingt-et-un et le onze mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:**

**Absents:** Sylvie LACOMBE, Georgette TOUZY

**Objet: Subvention sécurisation école - 2021\_014**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le projet de la sécurisation de l'école.

Ce projet d'un montant de 15 000 euros HT peut faire l'objet d'une aide de la région dans le cadre d'un bonus pour une relance de l'économie locale via les dispositifs de soutien aux collectivités à un taux de 50% sur la totalité des dépenses et d'une aide du département dans le cadre d'un appel à projets Programme d'Amendes de Polices 2021 à un taux de 25%.

La sécurisation se fera sur 1 poste de dépenses : pose d'un portail 2 vantaux pour l'accès des secours, la pose d'un portillon sécurisé avec vidéophone et la pose d'une clôture rigide avec réfection de murets pour un montant de 15 000€ HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Coût prévisionnel global de l'opération : 15 000 € HT.
- Subvention Région demandée (50%) : 7500 € HT
- Subvention Le Conseil départemental (amendes de polices) demandée (25%) : 3750€ € HT
- Autofinancement : 3750€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet sécurisation de l'école et le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services compétents une aide dans le cadre du bonus relance de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'appel à projets Programme d'Amendes de Polices du département .
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt

22/03/2021

Préfecture de AURILLAC RF
PREFECTURE D'AURILLAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/03/2021
015-211501754-20210311-2021_014-DE



Le Maire,  
A. DUJOLS

et publication ou notification du 23/03/2021



RF PREFECTURE D'AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/03/2021 015-211501754-20210311-2021_014-DE